AIDE AU BAFA/BAFD PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

La Communauté de commune accorde une aide pour la formation du BAFA ou du BAFD.
Elle s'adresse aux personnes :

résidant dans l'une des communes du territoire
s'engageant à travailler dans l'un des accueils de loisirs du territoire aux vacances d'été.

L'aide varie en fonction du quotient familial

Pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000 :

350 € par personne pour le stage de base BAFA
350 € par personne pour le stage de qualification ou de perfectionnement BAFA
400 € par personne pour le stage BAFD

Pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 1000 :

250 € par personne pour le stage de base BAFA
250 € par personne pour le stage de qualification ou de perfectionnement BAFA
400 € par personne pour le stage BAFD

Le dossier est téléchargeable en cliquant ici

https://www.cc-champagnepicarde.fr/vivre-et-habiter/enfance-jeunesse/aide-au-bafa

Communauté de Communes de la Champagne Picarde:
2 route de Montaigu
02820 - Saint Erme
https://www.cc-champagnepicarde.fr/